



Constats d'une mission intersyndicale de solidarité au Mexique



FÉDÉRATION
INTERPROFESSIONNELLE
DE LA SANTÉ DU QUÉBEC



Crédit photo : Benoit Taillefer, comité solidarité internationale CCMM-CSN.

Décembre 2020

TABLE DES MATIERES

Prologue.....	3
DROITS DES TRAVAILLEUSES ET TRAVAILLEURS ET SYNDICALISME	5
L'ACCORD DE LIBRE-ÉCHANGE.....	6
La réalité : un développement économique qui ne profite pas à toutes et tous.....	7
Qu'en est-il de l'environnement ?	8
Un avenir encore incertain	8
EXTRACTIVISME ET ARGONAUT GOLD DANS LA COMMUNAUTÉ CERRO DEL GALLO	9
Extractivisme.....	9
Situation de la communauté du Cerro del Gallo	10
Procédés déloyaux.....	11
LA RÉFORME DU TRAVAIL AU MEXIQUE : UNE BONIFICATION LÉGISLATIVE POUR LE SYNDICALISME.....	12
LA SITUATION DES DROITS HUMAINS.....	16
LA SITUATION DES FEMMES AU MEXIQUE ET LES FÉMINICIDES.....	18
Situation actuelle du Mexique, des femmes et des féminicides	18
Une société machiste	20
Femmes autochtones, paysannes et migrantes.....	22
LES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX	26
Les pepenadores : travailleuses et travailleurs en lutte	26
Des sites d'enfouissements aux mines	27
Pour une société zéro déchet	28
...à l'industrie de l'agriculture.....	28
L'AGRICULTURE PAYSANNE MENACÉE PAR LE LIBRE-ÉCHANGE AU MEXIQUE	30
DÉCLARATION COMMUNE	31

PROLOGUE

Entre le 23 février et le 4 mars 2020, une délégation intersyndicale composée de représentantes et de représentants de syndicats membres du CISO et affiliés à la CSN, la CSQ, la FIQ et la FTQ s'est déplacée au Mexique afin de prendre connaissance de la situation des travailleuses et des travailleurs en matière de droits syndicaux et de droits humains; d'échanger avec des militant.e.s mexicain.e.s sur des luttes et des enjeux d'actualité qui affectent les travailleuses et travailleurs au Québec comme au Mexique; et de favoriser le développement de liens de solidarité entre des organisations québécoises et mexicaines.

Le stage a été organisé en étroite collaboration avec le *Frente auténtico del Trabajo* (FAT : Front authentique du travail), partenaire historique du CISO depuis sa création en 1975. L'équipe du FAT, faisant preuve d'une très grande générosité, a accompagné le groupe pendant quasi toute la période du séjour, de México à Dolores Hidalgo, puis à San Anton de las Minas, pour rencontrer plus d'une douzaine d'organisations syndicales et de défense des droits des travailleuses et travailleurs, paysannes, de défense des droits humains, et de ceux des femmes en particulier, de défense du territoire et de l'environnement. Il est difficile de rendre compte en quelques pages des dizaines d'heures de rencontres, mais ce rapport compile les témoignages des stagiaires, faisant ressortir les éléments-clés qui les ont marqués et qui pourront guider les actions de solidarité syndicale à venir avec le Mexique.

Après plusieurs décennies noires pour le syndicalisme mexicain, le stage s'est déroulé dans un contexte d'espoir pour les organisations syndicales démocratiques et indépendantes, avec l'adoption de la réforme de la loi fédérale du travail en 2019. Parmi de nombreuses avancées possibles, cette réforme ambitieuse pourrait enfin permettre l'accréditation de nouveaux syndicats indépendants et limiter le nombre de syndicats patronaux ou corrompus (ou *charros*, présentement 90 % des syndicats); permettrait une plus grande démocratie syndicale et une plus grande transparence; et mettrait fin aux Commissions de conciliation et d'arbitrage (*Juntas de conciliación y arbitraje*), organes tripartites fort problématiques puisqu'ils bloquaient quasi systématiquement l'accréditation syndicale pour les syndicats indépendants. Lorsque nous avons rencontré les représentant.e.s du FAT, ils et elles se démenaient avec peu de ressources à éduquer les travailleuses et travailleurs de la base, peu importe leur affiliation syndicale, aux nouvelles dispositions de la loi, afin que son adoption engendre ultimement une appropriation de son contenu par les travailleuses et travailleurs et une amélioration concrète du respect de leurs droits. Malgré cette avancée importante, qui demeure toutefois à opérationnaliser, il est impossible de ne pas avoir une perspective nuancée sur le gouvernement d'Andrés Manuel Lopez Obrador (AMLO) : plus progressiste que ses prédécesseurs à certains niveaux, mais qui a montré aussi ses faiblesses quant à la défense des droits des femmes (les féminicides en particulier), au maintien d'un modèle économique néolibéral et à la légitimation de la criminalisation des défenseur.e.s des territoires, en particulier autochtones.

Le rapport se conclut ainsi sur une déclaration des stagiaires présentant ce qui nous a inspiré.e.s, ce qui nous a indigné.e.s et les demandes faites au gouvernement canadien, basées sur nos riches échanges avec les divers groupes.

Reste à remercier chaleureusement l'ensemble des groupes s'étant aimablement rendus disponibles et ayant donné de leur temps précieux pour nous expliquer la situation et leurs luttes, qui nous ont touché.e.s et inspiré.e.s par leur force et leur grand courage. Nous ne pourrions remercier assez nos ami.e.s du FAT, sans qui l'organisation de cette délégation aurait été impossible, et en particulier Eladio Abundiz Guadian, qui nous a accompagné.e.s tout au long du séjour. Plus que des partenaires institutionnels, nous avons été accueilli.e.s

comme des membres de la famille, et nous leurs en sommes extrêmement reconnaissant.e.s. Longue vie au FAT! L'organisation du stage n'aurait pas non plus été possible sans le professionnalisme et l'engagement de Marie Paradis, chargée des projets internationaux au CISO, que nous remercions à son tour. Nous remercions finalement toutes les organisations syndicales qui ont financé la participation de l'un.e de leurs membres à cette délégation, montrant concrètement leur appui au renforcement de relations de solidarité avec le Mexique et à une plus grande solidarité internationale.

En toute solidarité !

DROITS DES TRAVAILLEUSES ET TRAVAILLEURS ET SYNDICALISME

D'après le témoignage d'Isabelle Roy

De prime abord, je tiens à préciser qu'ayant perdu mon carnet de notes, je devrai me contenter de partager mes impressions de retour de stage sur un thème qui m'a grandement touchée : celui des droits des travailleurs et travailleuses et de la situation du syndicalisme au Mexique.

Depuis mon nid douillet nord-américain, je ne pouvais pas imaginer que des travailleuses et travailleurs puissent encore avoir des conditions de travail aussi misérables : que la moyenne du salaire soit d'environ 5 \$ par jour, que les maladies professionnelles ne soient pas reconnues, que plus de 50 % des travailleurs et travailleuses du Mexique n'aient pas accès à des indemnités de chômage ou à des services médicaux de qualité. Mais le pire pour moi a été d'apprendre qu'il existe encore des syndicats qui travaillent carrément contre l'intérêt de leurs membres. Des mauvais patrons et gouvernements, il y en a toujours eu et il y en a aura toujours, mais j'ai été bouleversée de voir qu'en 2020, il existe encore des syndicats pourris et corrompus. Au Mexique, on les surnomme les syndicats "charros" et ils sont malheureusement encore majoritaires.

Les employeurs établissent quelquefois eux-mêmes des syndicats en complicité avec les centrales corrompues, si bien que les travailleurs peuvent ignorer qu'un « syndicat » existe dans leur usine puisqu'aucune réunion, aucune élection et aucune négociation collective n'ont lieu. La prolifération de ces syndicats de protection patronale a aussi contribué à empêcher les syndicats indépendants de s'organiser. Il est estimé que dans plus de 90 % des cas, les contrats collectifs de travail, qui devraient résulter de la négociation collective entre les syndicats et l'employeur et être enregistrés auprès des autorités du travail, sont en fait des contrats de protection patronale qui ont pour objet de simuler la négociation collective entre un syndicat factice et un employeur qui l'établit en fonction de son inactivité.

Les syndicats indépendants, non contrôlés par les employeurs, vivent souvent un véritable parcours du combattant et tentent d'organiser les travailleuses et travailleurs dans des conditions très difficiles et même souvent, dangereuses. Le FAT (Front authentique du travail) est un bel exemple de ces syndicats indépendants : ambassadeur de la gauche sociale et du véritable syndicalisme mexicain, il mène un dur combat pour construire un mouvement syndical démocratique et indépendant.

Pendant mon séjour au Mexique, mes convictions syndicales en ont pris un coup ; pas parce que nos revendications ne sont pas justifiées, mais parce qu'elles semblent presque banales par rapport à ce qui se vit là-bas. Chaque rencontre que nous avons faite a été profondément enrichissante. Le courage, l'engagement et la conviction de ces militantes et militants étaient tellement contagieux que j'aurais eu envie de rester et de me battre à leurs côtés plutôt que rentrer. Ce stage m'a donné envie d'en faire plus ; je me demande encore comment ou quoi, mais une flamme s'est certainement éveillée en moi.

L'ACCORD DE LIBRE-ÉCHANGE

D'après le témoignage de Lisianne Ouellet

L'Accord de libre-échange nord-américain, connu sous l'acronyme ALENA, est un traité, entré en vigueur le 1er janvier 1994, qui institue une zone de libre-échange entre les États-Unis, le Canada et le Mexique. Celui-ci vise essentiellement à réduire voire éliminer les barrières commerciales entre les trois pays signataires, tout en maintenant celles qui sont politiques.¹ Malheureusement, les accords de libre-échange ne permettent pas seulement la libre circulation des marchandises par-delà les frontières ; ils assujettissent aussi les États à des lois supranationales conçues pour perpétuer le modèle néolibéral. En d'autres mots, l'orientation de l'économie ne dépend donc plus entièrement des gouvernements ou du peuple, car des règlements internationaux limitent les options possibles et accordent aux multinationales le droit de poursuivre les États pour contester des mesures nuisant à leurs profits. Dorénavant, toute mesure gouvernementale qui s'écarte du modèle néolibéral peut être contestée dans le cadre d'un tribunal d'arbitrage privé international. C'est l'instauration de la loi du plus fort qui se trouve en quelque sorte sanctuarisée dans ce système. Les régulations économiques ont maintenant une autre finalité : il ne s'agit plus de garantir des droits à la population ou de donner un élan au développement national, mais de faire régner une féroce concurrence à armes inégales.² Un dispositif « perdant-perdant » pour les travailleurs du Mexique, du Canada et des États-Unis et « gagnant-gagnant » pour le capital américain et une partie des conglomérats mexicains.

Dès le début de l'entente, il y a de cela plus d'une vingtaine d'années, les gouvernements signataires mettent en évidence les résultats de l'ALENA qui sont positifs pour le Mexique : augmentation de l'investissement direct étranger ; amélioration du rang du Mexique comme exportateur mondial ; croissance macro-économique du PIB ; réduction du prix réel des céréales de base, etc.³ Toutefois, ce développement économique et ces résultats macro-économiques spectaculaires ne profitent pas à toutes et tous et masquent des conséquences moins favorables et parfois brutales.

¹ Wikipédia, Accord de libre-échange nord-américain, [En ligne], https://fr.wikipedia.org/wiki/Accord_de_libre-%C3%A9change_nord-am%C3%A9ricain (Page consultée le 9 avril 2020)

² Alberto ARROYO PICARD, *Vingt ans d'ALENA au Mexique*, [En ligne], <https://cjf.qc.ca/revue-relations/publication/article/vingt-ans-dalena-au-mexique/> (Page consultée le 10 avril 2020)

³ Rafael E. MORENO, *L'Alena : chance pour le Mexique, fardeau pour les Mexicains*, *Economie & Humanisme* • juin-juillet 2004, [En ligne], http://www.revue-economie-et-humanisme.eu/bdf/docs/r369_90_internat_alena.pdf, (Page consultée le 16 mai 2020)

La réalité : un développement économique qui ne profite pas à toutes et tous

En réalité, pour la population mexicaine, les vingt-six années qui ont suivi la signature de l'ALENA se sont soldées par un échec économique incommensurable. Durant cette période, le Mexique s'est vu dégringoler au quinzième rang des vingt pays d'Amérique latine en termes de croissance du PIB par habitant.⁴ Le FAT (Front authentique du travail), syndicat indépendant au Mexique, considère que la tendance néolibérale conduit inéluctablement à un processus de surexploitation des travailleuses et des travailleurs :



Crédit photo : The Guardian

plusieurs heures non payées, limitation de l'accès au bien, perte d'un système de sécurité sociale, retraite diminuée, etc.⁵. Le taux de pauvreté national est plus élevé en 2020 qu'il ne l'était en 1994 et les salaires réels ont à peine augmenté. Le salaire minimum a perdu son pouvoir d'acquisition, c'est-à-dire qu'on a besoin de plus pour acheter moins. Par conséquent, environ 20 % des travailleuses et travailleurs doivent se trouver un deuxième emploi pour arriver. De plus, les conditions de travail restent déplorables. Parmi les travailleuses et travailleurs mexicains, 64 % n'ont pas de sécurité sociale (assurance médicaments, régime de retraite); 39 % n'ont pas de vacances payées ni de bonis de fin d'année⁶. La pauvreté ne touche donc pas seulement ceux qui n'ont pas d'emploi, mais aussi ceux qui ont la chance d'en avoir un.

Pourtant, la croyance néolibérale avait fait foi d'un espoir économique, à savoir que la privatisation de la partie de l'économie mexicaine appartenant à l'État entraînerait une croissance dans ce domaine. Bien évidemment, de leur côté, le gouvernement mexicain et le milieu des affaires ont considéré l'ALENA comme un succès, puisque les exportations ont été multipliées par sept et que la moyenne annuelle des investissements directs étrangers (IDE) a augmenté de 5 %⁷. Toutefois, on omet de mentionner que les bénéficiaires de ces augmentations représentent une infime minorité de la population qui elle, ne fait que s'appauvrir davantage.

L'accroissement des exportations et des IDE devait pour sa part favoriser une croissance économique stable pour le Mexique. Cependant, la localisation de l'investissement étranger est sélective. Ce capital s'est porté sur les secteurs les plus stratégiques de l'économie du pays : secteurs financiers, exploitation des ressources naturelles et exportation de produits manufacturés. Aussi, plus d'un tiers du territoire mexicain a été concédé à des sociétés minières étrangères, leur permettant de développer leurs activités, et ce, même face à l'opposition locale⁸. Le résultat : de nombreuses terres communes créées au cours des décennies précédentes

⁴ Wikipédia, *Accord de libre-échange nord-américain*, [En ligne], https://fr.wikipedia.org/wiki/Accord_de_libre-%C3%A9change_nord-am%C3%A9ricain (Page consultée le 9 avril 2020)

⁵ FAT (Front Authentique du Travail), *Impacts des accords du libre-échange*, Présentation du 24 février 2020 à Mexico.

⁶ Alberto ARROYO PICARD, *Vingt ans d'ALENA au Mexique*, [En ligne], <https://cjf.qc.ca/revue-relations/publication/article/vingt-ans-dalena-au-mexique/> (Page consultée le 10 avril 2020)

⁷ Ibid.

⁸ David BACON, *Mexique : la grande bataille des syndicats*, [En ligne], <http://alter.quebec/mexique-la-grande-bataille-des-syndicats/> (Page consultée le 12 avril 2020)

pour le peuple mexicain et qui étaient des propriétés considérées comme sociales protégées dans une certaine mesure d'une acquisition privée ont été dissoutes et vendues à des investisseurs. Plusieurs agricultrices et agriculteurs sont devenus des travailleurs salariés sur des terres qu'ils possédaient auparavant. Ainsi, en peu de temps, près de cinq millions d'entre eux ont perdu leur travail.⁹ Comme si ce n'était pas assez, le gouvernement mexicain a déréglementé les prix des produits de base et supprimé en majeure partie des subventions gouvernementales sur les denrées alimentaires. Les soutiens de prix pour les petits producteurs de maïs ont également été supprimés. Les sociétés américaines ont ainsi pu inonder le marché mexicain de maïs importé bon marché. Des millions d'agricultrices et agriculteurs ont été incapables de soutenir la concurrence du maïs américain et se sont déplacés¹⁰. Aussi paradoxal que cela puisse paraître, le Mexique, pays à l'origine du maïs, devient désormais la nation qui en importe le plus au monde. Entre 1994 et 2000, ce bouleversement a contribué à une forte augmentation de l'émigration vers les États-Unis. En moins de 10 ans, le nombre d'immigrant.e.s mexicains sans papiers a augmenté de 144 %, passant de 4,8 millions en 1993 à 11,7 millions en 2002¹¹.

Qu'en est-il de l'environnement ?

Mais l'Accord de libre-échange ne crée pas des problèmes que pour les agricultrices et agriculteurs. Les risques sur l'environnement sont également élevés, puisque le libre-échange accroît l'intensité des flux de marchandises d'un continent à l'autre. L'intensification des activités productives a également des conséquences négatives sur la biodiversité : le Mexique en est un exemple particulièrement illustratif, puisque le pays a vu fleurir des *maquiladoras*, usines de montage exemptées de droits de douane assemblant des biens importés avant de les exporter. L'installation d'usines polluantes, notamment par des multinationales, a aussi eu des effets calamiteux sur la pollution et la distribution de l'eau¹². Entre 1988 et 1992, 163 enfants de Juarez sont nés avec une anencéphalie, sans cerveau, une maladie extrêmement rare. Selon les experts, les défauts étaient dus à l'exposition à des produits chimiques toxiques dans les usines ou à leurs rejets toxiques¹³. D'autres colonies mexicaines ont aussi connu ce même fléau.

Un avenir encore incertain

Est-ce que le Mexique apprend de ses erreurs ? Le gouvernement semble persister dans la fuite en avant. Par exemple, il négocie un nouvel accord de libre-échange encore plus néfaste et ambitieux : le Partenariat transpacifique, traité multilatéral de libre-échange signé le 4 février 2016, qui vise à intégrer les économies des régions de l'Asie-Pacifique et des Amériques¹⁴. Il a aussi réussi à modifier sa Constitution afin que les obligations de l'ALENA s'appliquent au pétrole mexicain et permettent de ce fait de partager les profits avec

⁹ Wikipédia, *Accord de libre-échange nord-américain*, [En ligne], https://fr.wikipedia.org/wiki/Accord_de_libre-%C3%A9change_nord-am%C3%A9ricain (Page consultée le 9 avril 2020)

¹⁰ David BACON, *Mexique : la grande bataille des syndicats*, [En ligne], <http://alter.quebec/mexique-la-grande-bataille-des-syndicats/> (Page consultée le 12 avril 2020)

¹¹ Wikipédia, *Accord de libre-échange nord-américain*, [En ligne], https://fr.wikipedia.org/wiki/Accord_de_libre-%C3%A9change_nord-am%C3%A9ricain (Page consultée le 9 avril 2020)

¹² Hadrien MATHOUX, *Et pendant ce temps, l'Union européenne conclut un accord de libre-échange avec le Mexique*, Marianne, [En ligne], <https://www.marianne.net/economie/et-pendant-ce-temps-l-union-europeenne-conclut-un-accord-de-libre-echange-avec-le-mexique> (Page consultée le 4 juin 2020)

¹³ David BACON, *Mexique : la grande bataille des syndicats*, [En ligne], <http://alter.quebec/mexique-la-grande-bataille-des-syndicats/> (Page consultée le 12 avril 2020)

¹⁴ Wikipédia, *Accord de partenariat transpacifique*, [En ligne], https://fr.wikipedia.org/wiki/Accord_de_partenariat_transpacifique (Page consultée le 6 juin 2020)

les transnationales pétrolières¹⁵. Par surcroît, la Commission européenne a annoncé ce 28 avril 2020 avoir conclu un accord avec le Mexique. Les bases du nouvel accord sont bien plus ambitieuses : la quasi-totalité des échanges de biens entre les membres de l'organisation supranationale et le pays d'Amérique centrale seront exemptés de droits de douane, incluant cette fois les produits agricoles. Les agricultrices et agriculteurs et les défenseur.e.s de l'environnement s'inquiètent des conséquences de cet énième traité de libre-échange. Au-delà des objectifs commerciaux, l'accord poursuit des objectifs purement idéologiques : « Conclure un accord neuf et modernisé enverrait au monde le message puissant que le Mexique et l'UE rejettent tous deux le protectionnisme », avance la Commission européenne¹⁶. Peut-être y aura-t-il un « monde d'avant » et un « monde d'après » le coronavirus, mais certains semblent eux bien décidés à ne pas changer.

EXTRACTIVISME ET ARGONAUT GOLD DANS LA COMMUNAUTÉ CERRO DEL GALLO

D'après le témoignage de Dany Héon

La journée du 2 mars 2020 a été consacrée à la rencontre des membres de la communauté de Cerro del Gallo et des membres des regroupements Red Mexicana de Afectados por la Minería (REMA) et Acción Colectiva Socioambiental. Nous avons ainsi pu échanger sur leurs luttes, notamment contre le projet de mine d'or à ciel ouvert par la compagnie Argonaut Gold dans la communauté, et visiter les secteurs concernés. Cette section se veut une présentation des différents témoignages des personnes habitant la communauté et des membres des organismes rencontrés, mis en parallèle avec l'idéologie soutenant l'extractivisme. La situation vécue par la communauté de Cerro del Gallo en lien avec le projet minier du même nom n'est qu'un exemple parmi tant d'autres à travers le monde. Il importe de donner parole aux personnes affectées pour dénoncer les abus.

Extractivisme

L'extractivisme est un terme large et polysémique, tout dépendant du statut et de la fonction de celui qui l'emploie, et même de l'endroit dans le monde où il est employé. Ici, nous faisons référence à un sens spécifique généralement partagé dans la mouvance altermondialiste et l'Amérique hispanophone et dont certaines caractéristiques tendent à faire consensus. En ce sens, l'extractivisme désigne notamment l'action d'extraire à grande échelle de la matière peu ou pas renouvelable, généralement en utilisant des moyens mécaniques par un régime industriel, et généralement aussi dans des secteurs où l'accès est limité, soit par leur éloignement et leur difficulté d'accès et/ou dû à leur occupation préalable par différentes populations et/ou aux statuts légaux du territoire. Cette action d'extraction, la très grande majorité du temps pilotée par des multinationales privées, mais aussi dans une moindre mesure par des sociétés d'État, est considérée à sens unique, en ce sens qu'elle n'engage peu ou pas d'action de restauration réelle du milieu. Elle nécessite aussi le développement de larges réseaux de transport de la matière extraite et de l'énergie nécessaire pour y arriver.

Les effets néfastes pouvant être observés sont multiples et réfèrent à différents enjeux socioéconomiques, éthiques et environnementaux : épuisement ou surexploitation de la ressource, retombées financières

¹⁵ Alberto ARROYO PICARD, *Vingt ans d'ALENA au Mexique*, [En ligne], <https://cjf.qc.ca/revue-relations/publication/article/vingt-ans-dalena-au-mexique/> (Page consultée le 10 avril 2020)

¹⁶ Hadrien MATHOUX, *Et pendant ce temps, l'Union européenne conclut un accord de libre-échange avec le Mexique*, Marianne, [En ligne], <https://www.marianne.net/economie/et-pendant-ce-temps-l-union-europeenne-conclut-un-accord-de-libre-echange-avec-le-mexique> (Page consultée le 4 juin 2020)

négligeables dans les communautés et pays concernés, violation des droits humains et environnementaux, vulnérabilisation des communautés paysannes, autochtones et de territoires préservés, notamment pour des enjeux de biodiversité.

Situation de la communauté du Cerro del Gallo

Cerro del Gallo est une communauté paysanne relativement isolée au sud de l'État d'Aguascalientes, adjacent à l'État de Jalisco. Le projet d'Argonaut Gold vise à développer un projet de mine à ciel ouvert, notamment à partir de mines souterraines désuètes. La surface cédée à la mine comprend un ensemble de 13 concessions minières et une extension de 20 000 hectares, dépassant de beaucoup la surface d'une ville comme Dolores Hidalgo. La communauté est inquiète des effets néfastes déjà observables sur l'approvisionnement en eau et les effets de la contamination des sources existantes sur la santé de la population et l'écosystème. En effet, la communauté vivant depuis plusieurs années d'agriculture de subsistance et développant de plus en plus une agriculture d'exportation est intimement liée à cette ressource essentielle. La région étant d'un climat plutôt aride une bonne partie de l'année, la communauté dépend essentiellement de l'eau de pluie et des sources souterraines pour sa production et sa subsistance.

Or, il nous a été rapporté que des études universitaires autonomes menées sur près de 300 puits de la région démontrent que l'activité minière a causé des excédents d'arsenic et de fluor, occasionnant des problématiques sanitaires dont des problèmes rénaux. Les taux observés dépassent les normes de l'OMS et même celles du Mexique. De plus, le cyanure de sodium utilisé lors des procédés d'extraction est une cause de contamination de l'eau, de l'air et du sol et a des effets



Visite au Cerro del Gallo avec des membres de la communauté de San Anton de las Minas et de la REMA. (Crédit photo : Benoit Taillefer, comité solidarité internationale CCMM-CSN)

sur la santé des populations. De plus comme les ressources en eau souterraine disponibles sont restreintes et que l'activité minière et agricole industrielle en nécessitent des quantités astronomiques la communauté est plongée dans une réelle crise hydrique, l'obligeant à installer des collecteurs d'eau de pluie pour être en mesure de subvenir à ses besoins de base en eau. En effet, la commission nationale des eaux a vendu à Argonaut Gold, par l'intermédiaire de la compagnie mexicaine San Anton de las Minas, huit concessions de réserves d'eau permettant d'extraire annuellement 1 440 000 mètres cubes d'eau, ce qui représente six fois plus que la quantité disponible dans les puits, alors que plusieurs familles n'ont déjà pas accès à suffisamment d'eau pour combler leurs besoins. Les incidences sur la production des membres de la communauté sont notables selon ces derniers, faisant par exemple passer le volume de maïs produit en une saison de récolte de trois tonnes par hectares à deux tonnes pour la même surface pour certains. Devant les trop grands défis rencontrés et le manque de moyens et d'influence réelle de la communauté, force est de constater que le mode de vie permis par l'agriculture de subsistance tend à ne plus pouvoir répondre aux besoins de la

communauté, amenant plusieurs à tenter leur chance comme travailleuses et travailleurs saisonniers aux États-Unis. Une communauté dévitalisée de la sorte ne peut qu'être plus vulnérable face à l'influence d'un projet minier comme celui de Cerro del Gallo.

Procédés déloyaux

On voit à l'œuvre dans cette situation des stratagèmes types très discutables, utilisés dans les projets d'extractivisme par les multinationales pour s'appropriier les ressources et déposséder les personnes occupantes de leurs pouvoirs et de leur territoire. Premièrement, des alliances avec des compagnies nationales ou nationalisées, agissant grossièrement en prête-noms, ayant pour effet de contourner certaines lois contraignantes, mais aussi pour amadouer les populations locales. Notons aussi l'utilisation de mécanismes de sous-traitance permettant de contourner certaines responsabilités sociales et envers les travailleuses et travailleurs. Ensuite, les représentant.e.s des compagnies ainsi que les représentant.e.s officiel.le.s des municipalités ou du gouvernement vont utiliser des manœuvres de désinformation. À titre d'exemple, lorsqu'interpellée, la Direction Générale de l'Impact et des Risques environnementaux de la SEMARNAT a nié la demande d'autorisation de changement d'affectation des terres et d'impact sur l'environnement du projet minier Cerro del Gallo. Ou encore, lors de rencontres publiques avec la communauté, des représentant.e.s de la mine ont affirmé n'avoir qu'une seule concession de source d'eau et que le volume utilisé ne dépasserait pas une consommation normale en comparaison du volume disponible, ce que les informations qui nous ont été transmises par la communauté réfutent clairement. Des promesses d'emplois peuvent aussi être faites à la communauté, le plus souvent déçues, puisqu'une main-d'œuvre qualifiée venant de l'extérieur s'avère souvent priorisée. En dernier lieu, le capital des entreprises en question permet souvent un pouvoir démesuré sur les communautés qui, parfois appauvries, vulnérabilisées, mal informées ou divisées, peuvent être poussées à prendre des décisions à court terme les dépossédant de leur pouvoir et de leurs territoires.

Le portrait des effets de l'implantation de la minière Argonaut Gold dans la communauté de Cerro del Gallo peut sembler sombre, ce qu'elle est en effet. Elle est un exemple parmi d'autres d'une vision de l'exploitation



Crédit photo : Benoît Taillefer, comité solidarité internationale CCMM-CSN.

de la ressource qu'est l'extractivisme. Cette vision oblige à questionner la responsabilité sociale et éthique des grandes entreprises en jeu. Les dérives dans le domaine minier sont déjà bien connues¹⁷, ce qui rend d'autant plus aberrant de constater la persistance de telles situations. Ici comme ailleurs, il est plus nécessaire que jamais de voir à faire appliquer un principe de consentement préalable, libre et éclairé. Comme participant à ce stage, je ne peux qu'avoir le plus grand respect pour les femmes et les hommes de la communauté de Cerro del Gallo et les organisations de lutte qui vivent au quotidien les sentiments de colère, d'injustice et d'impuissance qu'a fait vivre chez moi l'ensemble des témoignages.

Malgré tout, ces femmes et ces hommes sont au front sans relâche, à faire les représentations nécessaires à différents niveaux, à organiser des sessions d'éducation populaire dans la communauté et à organiser et

¹⁷ Alain, DENEULT, *Noir Canada, Pillage, corruption et criminalité en Afrique*. Édition Écosociété. 2008. 252 p.

promouvoir divers projets visant à s'adapter et à renforcer l'autonomie des familles et de la collectivité. La construction de réservoirs pour la collecte d'eau de pluie et l'exploration de modes de production et de transformation de ressources issues de l'agriculture à échelle humaine en sont de bons exemples. Ce type de mobilisation permet à la communauté de recevoir une information juste, de se donner les moyens de son autonomie et la force de son collectif, et finalement de pérenniser un mode de vie qui leur est cher. C'est pourquoi nous invitons individus et organismes à appuyer ce genre d'initiatives et à dénoncer les effets pervers de l'extractivisme.

En solidarité,

Dany Héon

LA RÉFORME DU TRAVAIL AU MEXIQUE : UNE BONIFICATION LÉGISLATIVE POUR LE SYNDICALISME

D'après le témoignage de Benoit Taillefer

La littérature nous enseigne que la réforme du travail (*reforma laboral*) au Mexique émane a priori d'une condition imposée par le Nord dans le cadre des accords de libre-échange (*Tratado entre México, Estados Unidos y Canadá - TMEC*). Toutefois, si l'on en croit l'analyse de Benedicto Martínez Orozco, figure de proue du *Frente Auténtico del Trabajo* (FAT) cet énoncé ne correspond pas nécessairement à la réalité. « Prétendre que les changements proviennent des États-Unis est faux. Ces changements sont le fruit des luttes historiques, des grèves et des revendications des travailleurs. » Notons ici que notre interlocuteur connaît très bien la réalité syndicale du Mexique. La confédération des syndicats mexicains qu'il représente s'inscrit depuis sa fondation, en 1960, dans une tradition de syndicalisme de combat. Dès lors, l'opinion du FAT, reconnu pour son opposition farouche face à l'autoritarisme du Parti révolutionnaire institutionnel (PRI), pour son engagement pour la justice sociale, la liberté syndicale et les multiples dénonciations sur les violations du droit du travail ne devrait pas être écartée de l'équation. En conséquence, compte tenu de la crédibilité de nos interlocutrices et interlocuteurs, nous sommes tentés de considérer également cette affirmation afin de mieux situer la conjoncture sociopolitique dans laquelle émane le processus de la réforme du travail.

L'histoire contemporaine du Mexique dévoile pour sa part la question de l'hégémonie des « *charros* » (patron syndical proche du régime) et des syndicats blancs (corrompus et trop souvent dirigés par des intérêts patronaux, souvent même sans aucune participation des travailleuses et travailleurs) dans le milieu syndical. Environ 90 % des syndicats mexicains seraient ainsi *charros* ou blancs. « Le syndicalisme mexicain se définit davantage en termes de corporatisme et de contrôle étatique paternaliste » (FAT : 2020). Lorsque l'impunité, la violence et la corruption régissent les règles, la dissidence peut s'avérer périlleuse, précisent nos camarades. Or, il n'est guère étonnant, dans une telle perspective, de considérer la réforme du travail, si elle aboutit, comme un bouleversement majeur pour la classe ouvrière. On peut presque affirmer qu'il est question d'en finir avec un système gangréné par la corruption, donc d'une victoire syndicale proprement dite. Il s'agit d'entendre les doléances des syndicats corrompus¹⁸ pour s'en persuader.

¹⁸ Lors d'une rencontre avec les dirigeants du SNTE (*Sindicato Nacional de Trabajadores de la Educación*), organisation relevant de la Section B de la loi du travail (secteur public) et qui chapeaute 2 millions de membres, nous avons été surpris.e.s voire

Selon certains représentants du FAT, la réforme du travail est une victoire inespérée; elle est très bien accueillie par les organisations syndicales démocratiques et indépendantes, malgré les défis inhérents à l'application de la nouvelle législation. À titre informatif, les autorités disposent d'une période de 4 ans pour instituer la viabilité de la réforme, et ce, à un coût estimé à 900 millions de dollars (Corona, El Pais : 2020). Cette somme représente certes un investissement important, mais devrait permettre de garantir un déroulement approprié de la réforme.

La lourdeur du système politique et de ces multiples fractions fédérées dans une logique de contrôle et d'abus ne peut se métamorphoser simplement avec l'ajout de quelques bonifications législatives, aussi bénéfiques puissent-elles être. La réforme du travail qui affecte principalement les organisations syndicales du secteur privé (Section A de l'article 123 de la Constitution mexicaine) vient donc transformer sensiblement les règles en enchâssant des amendements dans 569 articles dont 555 qui concernent directement la loi fédérale du travail. Par ailleurs, la réforme prévoit également l'ajout d'un décret visant spécifiquement les règles régissant les relations de travail avec les employés de l'état ainsi qu'avec les syndicats (article 69). En théorie, ces nouvelles dispositions législatives devraient donc, à terme, améliorer sensiblement les conditions de travail de l'ensemble des syndiqué.e.s, du moins si l'on considère le caractère progressiste de certaines clauses législatives ainsi que les principes généraux édictés dans les textes :

- Droit à la liberté d'association syndicale ou à son renoncement sans aucun préjudice (auparavant, les pertes d'emploi étaient courantes en représailles);
- Une liberté d'association incluant implicitement un droit de vote secret, individuel et libre. Cette règle introduit une notion d'inclusivité. Les travailleuses et travailleurs ont dorénavant le droit de voter de manière libre, secrète et directe afin d'élire leurs représentant.e.s syndicaux;
- Le vote libre, secret et direct s'applique de plus au vote de grève et à l'adoption d'une convention collective;
- Possibilité d'avoir plusieurs accréditations syndicales dans une entreprise, mais avec une seule convention collective¹⁹;



Conférence de presse des membres de la délégation et du FAT à la suite de la rencontre avec la municipalité de Dolores Hidalgo. Crédit photo : Benoit Taillefer, comité solidarité internationale CCMM-CSN.

choqué.e.s par leur défense de l'ancien système; cette réforme plus démocratique, qui va notamment permettre l'élection de dirigeant.e.s par vote secret, libre et individuel, les inquiète et menace l'ordre établi.

¹⁹ Notons que ce droit comporte quelques incohérences, puisque cela implique que seul le syndicat majoritaire obtient le droit de négocier une convention collective au détriment du ou des syndicats minoritaires, avec les problèmes que cela comporte.

- Obligation de revoir l'ensemble des conventions collectives sur une période de 4 ans afin de garantir l'authenticité de la négociation;
- Introduction d'un Centre de conciliation local et fédéral ainsi que d'un registrariat du travail où l'ensemble des conventions collectives négociées seront consignées, répertoriées et rendues publiques;
- Disposition requérant une reddition de comptes en matière d'utilisation des cotisations syndicales chaque 6 mois auprès des membres et la présentation d'un budget écrit lors des assemblées annuelles;
- Nouvelle protection pour les chômeuses et les chômeurs;
- Introduction d'une clause dans la loi qui garantit la proportionnalité de la représentation syndicale entre les hommes et les femmes au sein des exécutifs syndicaux, le travail décent pour les femmes et l'égalité entre les femmes et les hommes;
- Clause qui garantit la santé et la sécurité des travailleuses et travailleurs ainsi que celles de leurs proches dépendants;
- Nouvelles mesures pour les travailleuses domestiques (travailleuses précaires) qui garantissent le droit d'avoir une journée et demie de congé par semaine, et ce, de préférence les samedis ou dimanches. À ceci s'ajoute l'obligation pour les employeurs d'enregistrer les travailleuses auprès de l'Institut mexicain de Sécurité sociale (IMSS) et d'en assumer les frais inhérents;
- Ajout d'une clause d'intérêt social qui garantit un environnement de travail libre de violence et de discrimination.

Pour les dirigeant.e.s du FAT avec qui nous avons eu l'honneur d'échanger : il ne fait aucun doute qu'on « assiste actuellement au début d'une nouvelle liberté syndicale » qui, qui plus est, met un terme à une période plus sombre du syndicalisme mexicain. Rappelons que le Mexique figure toujours, parmi les pays latino-américains, comme le pays où les niveaux de non-respect de la législation est le plus élevé et où la nécessité de changements profonds pour atteindre la satisfaction de ses objectifs traditionnels (protéger les plus faibles sans affecter l'accumulation et la compétitivité) est la plus grande et la plus urgente.

(Bensusan, 2006; traduction libre). En ce sens, nos interlocuteurs émettent quelques réserves sur la viabilité de son application. D'abord la période de 4 ans s'avère relativement courte, notamment pour réviser l'ensemble des conventions. Le Mexique évolue depuis plusieurs décennies dans une succession de régimes politiques corrompus. Or l'arrivée soudaine et inattendue d'une nouvelle pratique législative dans le monde du travail implique non seulement un changement de paradigme politique, mais bien un changement de



Rencontre entre les membres de l'équipe du FAT et la délégation aux bureaux du FAT. Crédit photo : Benoit Taillefer, comité solidarité internationale CCMM-CSN.

culture populaire. Le monde ouvrier et agricole doit d'abord s'approprier ces nouveaux droits et pouvoirs dans un contexte où la confiance envers les syndicats est à reconstruire. Cette perspective, bien que souhaitable, comporte plusieurs obstacles. Le Mexique est un grand pays où s'imbriquent diverses réalités socioéconomiques et culturelles. Par ailleurs, l'ouverture des marchés et la permissivité outrancière dont bénéficient les transnationales depuis l'ouverture des marchés laissent entrevoir un long parcours avant d'aspirer à une réelle justice sociale et syndicale.

À ce titre, le questionnement qui prévaut actuellement pour nos camarades est tout à fait légitime : *les femmes pourront-elles réellement obtenir la représentativité qui leur revient au sein des exécutifs syndicaux? Comment concrétiser cette réforme dans une culture d'oppression généralisée? On nous rappelle que plusieurs travailleurs hésitent à exprimer leurs opinions lors d'assemblées générales par peur des représailles et par conformisme. Comment apprendre à sortir de la clandestinité sans crainte? Comment faire confiance aux camarades devenus mouchards patronaux? Comment s'assurer que toute forme de chantage et de congédiement arbitraire pourra vraiment cesser et/ou être entendue dans des instances légitimes et incorruptibles? Plusieurs incertitudes et de nombreuses inquiétudes persistent.*

Sur une note plus positive, nous devons admettre à l'instar de nos camarades du FAT que cette réforme représente un grand pas dans la bonne direction. Il y a donc de l'espoir; concept d'ailleurs déjà bien intégré dans la culture populaire. Pour assurer la viabilité de la réforme du travail, le FAT compte aussi sur l'appui international. Le sens de la solidarité internationale trouve donc ici toute sa signification. Les camarades mexicains entament un moment charnière de leur histoire avec cette réforme, et ce, malgré qu'il apporte son lot de doutes. Plus que jamais, l'appui des forces progressistes de leur propre pays combiné à la solidarité de celles des autres partenaires syndicaux dans le monde s'avère essentiel. La lutte contre les ravages du néolibéralisme peut sans doute prendre une autre forme dans la nouvelle conjoncture politique, mais rien ne permet d'envisager un quelconque ralentissement de cette domination idéologique. Les exactions commises au nom du capital ne semblent pas être sur le point de cesser, du moins pas si l'on en croit les témoignages recueillis en cours de stage.

La résilience des activistes sous toutes ses formes nous permet néanmoins de croire à la valeur des luttes menées dans ce pays et d'oser croire nous-mêmes à un avancement significatif de la classe ouvrière. Pour leur courage et leur détermination exemplaire, nous saluons plus particulièrement les camarades du FAT sans qui la réalisation de ce stage n'aurait pas pu être aussi riche de sens.

Longue vie au FAT et *viva la reforma laboral!*

LA SITUATION DES DROITS HUMAINS

D'après le témoignage de Martin Dusablon

Au Mexique, c'est par dizaines de milliers de vies humaines qu'on peut aligner les statistiques sur les violations de droits humains. Seulement en 2019, selon les chiffres officiels, un total de 35000 meurtres ont été enregistrés; plus de 147000 personnes ont été portées disparues depuis 2006 et selon Reporters sans frontières, 10 journalistes ont été assassinés au cours des onze premiers mois de 2019 et plusieurs doivent se cacher en raison de menaces.

Ce sont souvent des défenseur.e.s des territoires ou des droits humains qui sont victimes de ces crimes, et l'impunité demeure la norme puisque 98 % des crimes ne sont jamais résolus. Les forces de sécurité mexicaines sont clairement impliquées dans de nombreux cas : torture, disparitions forcées, abus contre les migrantes et migrants, etc. La corruption est également endémique et affecte tous les secteurs du pays : policières et policiers, politiciennes et politiciens, juges, plusieurs syndicats et entreprises privées. En conséquence,

malheureusement, le système pénal ne parvient toujours pas

à rendre justice aux victimes de crimes violents et de violations des droits humains. En mars 2019, le Président Andrés Manuel Lopez Obrador (AMLO) mettait sur pied la Garde nationale afin de lutter contre les narcotrafiquants et les criminels corrompus. Cette Garde nationale est composée de militaires et de policiers et déjà, des abus de sa part sont dénoncés par des organisations de défense des droits.

Le meilleur exemple de l'impunité qui règne au Mexique en matière de droits humains est celui de la disparition en 2014 de 43 étudiants d'Ayotzinapa, alors qu'ils allaient manifester contre le gouvernement dans la ville d'Iguala, dans l'état de Guerrero. Plusieurs versions des événements ont circulé, mais personne ne sait avec certitude si ces jeunes sont morts, souffrent de travail forcé ou sont détenus. Leurs parents n'ont toujours pas obtenu justice. Ils ont établi un campement à Mexico devant les bureaux du gouvernement. Tous les 26 de chaque mois, ils marchent afin de protester pour que la vérité soit connue. Le président AMLO a ordonné une commission d'enquête en décembre 2018, mais pour le moment, aucun étudiant n'a été retrouvé et personne n'a été accusé dans cette histoire.



Photo de l'un des jeunes disparu.e.s d'Ayotzinapa.

(Crédit photo : Benoit Taillefer, comité solidarité internationale CCMM-CSN)

Dans le cadre du stage du CISO, nous avons eu l'occasion de rencontrer plusieurs groupes de défense des droits humains. Ils ont tous confirmé que la justice, les policiers et de nombreux politiciens sont corrompus et qu'il est donc pratiquement impossible de faire la lumière sur ces crimes. J'ai été particulièrement ému par les



Rencontre avec les représentants du Comité Cerezo à Mexico. (Crédit photo : Benoit Taillefer, comité solidarité internationale CCMM-CSN)

frères Cerezo, rencontrés à l'occasion du stage. Leur histoire est digne d'un film candidat aux Oscars. Étudiants à l'université, Antonio, Hector et Alejandro Cerezo ont été arrêtés dans une manifestation contre le gouvernement. On les a accusés de terrorisme avec comme seule « preuve » des livres de philosophie retrouvés à leur domicile. Ils ont été emprisonnés pendant 7 ans et demi dans un pénitencier à sécurité maximale. À leur sortie, ils forment un groupe de défense des prisonnières et prisonniers politiques et des droits humains, avec l'aide de l'avocate Digna Ochoa, qui sera assassinée en octobre 2001. Les trois frères poursuivent donc leur combat au sein du « Comité Cerezo », en mémoire de leur amie.

Nous avons également pu échanger avec des représentantes du *Centro de Derechos Humanos Fray Francisco de Victoria* qui elles aussi nous ont parlé de la corruption des instances politiques et policières et de leur implication dans les violations de droits humains, notamment, de nombreux cas d'assassinats ou de disparition de personnes qui luttent pour défendre les territoires contre des mégaprojets miniers ou énergétiques. De plus, la guerre contre les narcotrafiquants a souvent servi de prétexte à des cas de tortures ou d'exécutions extra judiciaires, y inclus de personnes innocentes.

Le stage co-organisé par le CISO et le FAT nous a donné la chance de rencontrer des gens engagés et dévoués, militant dans des organisations de défense des droits humains, des droits des femmes, de l'environnement et des territoires ou des droits des travailleuses et travailleurs. Leur combat pour le respect des droits est très loin d'être facile et j'ai été frappé par leur courage, leur acharnement au travail et leur attachement envers leur famille et leurs terres. Pour rendre justice à ce peuple extraordinaire, la lutte contre la corruption et l'impunité, la mise en place de lois du travail véritablement justes et équitables et un accès égalitaire à des droits essentiels comme l'éducation ou la santé sont incontournables, de même que notre solidarité.

LA SITUATION DES FEMMES AU MEXIQUE ET LES FÉMINICIDES

D'après le témoignage de Virginie Lambert-Bérubé

Nous voilà revenu.e.s depuis plus de 3 semaines d'un stage de solidarité ouvrière syndicale au Mexique. Cela fait un peu plus de 3 semaines que malgré la pandémie de Covid-19 qui est venue chambouler notre retour, je réfléchis et j'assimile les informations dont j'ai été une témoin privilégiée durant ces douze jours de stage. Je me suis interrogée sur la façon dont j'allais aborder le sujet et rapporter l'information sur le thème qui m'avait été confié pour le rapport : « *la situation des femmes au Mexique et les féminicides* ». Allais-je faire un rapport de style universitaire froid et neutre en y mettant plein de statistiques? Un rapport détaillé à saveur journalistique? Je ne savais pas encore. Toutefois, ce matin, j'étais en train de partager avec une collègue mes notes de stage sur l'environnement, sur l'extraction minière, sur les recycleuses et recycleurs de Dolores Hidalgo, sur les groupes paysans et les Autochtones, et cela m'a frappé : il serait inapproprié de vous faire un compte rendu impersonnel et statistique de la situation des femmes au Mexique. Ce serait inapproprié, car il s'agit d'un sujet transversal à tous les autres sujets. De chacune de ces rencontres est ressorti le côté humain de ces femmes fortes, de vraies battantes, des femmes solidaires et d'une mobilisation incroyable. Je crois que c'est en fait un sujet trop central et trop important pour simplement vous lancer des statistiques épouvantables sur 3 pages. J'ai l'impression que pour nous, Canadien.ne.s, les statistiques sont impersonnelles, normalisées et banalisées. Nous continuons de nous sentir en sécurité et au chaud dans nos maisons toutes pareilles, avec parfois un petit sentiment d'empathie et d'impuissance face aux pays du Sud, avant que cela ne passe et que nous reprenions nos vies respectives. Et puisque l'individualisme est trop répandu ici et que pour moi, ces femmes ne sont pas que des statistiques, je vais vous les présenter comme j'ai eu le privilège de les rencontrer. Toutefois, je crois quand même qu'il faut situer les événements et expliquer brièvement le contexte actuel du Mexique. Vous excuserez donc cette forme littéraire un peu douteuse.

Situation actuelle du Mexique, des femmes et des féminicides

Il est difficile de savoir par où commencer quand on souhaite expliquer un phénomène si complexe, multifactoriel et répandu que la violence envers les femmes dans un pays comme le Mexique. Je vais donc vous présenter le contexte tel qu'il nous a été expliqué par des représentantes du *Centro de Derechos Humanos Fray Francisco de Victoria*, trois jeunes femmes dont la moyenne d'âge était de 27 ans. Depuis 2012, nous ont-elles expliqué, le gouvernement mexicain s'était lancé en guerre contre les narcotrafiquants. Il y a eu une augmentation exponentielle des disparitions forcées, avec 61 000 personnes disparues à ce jour selon les chiffres officiels. Beaucoup de dépouilles de ces personnes disparues ont été retrouvées dans des fosses communes clandestines. À ce jour, on a découvert 873 de ces fosses communes et dénombré 1124 corps non identifiés et donc, qui ne sont pas remis aux familles. Des centres de recherche existent, mais ils ne suffisent pas à la tâche, vu la quantité de corps à identifier. L'État est dépassé par la situation. La grande majorité des corps ont été retrouvés par des parents, qui cherchaient sans relâche leurs propres enfants. Et qui ont trouvé les dépouilles de ceux des autres.

À cette question s'ajoutent celles de la torture et des assassinats de la part d'organisations criminelles, mais aussi de forces policières. En 2017, 21 personnes militantes se sont fait assassiner. En 2018 et 2019, beaucoup de personnes qui défendaient leurs territoires contre des mégaprojets extractivistes ont été assassinées (23 personnes après seulement 1 an de gouvernance du président). En fait, 75 % des assassinats concernaient des défenseur.e.s du territoire et de l'environnement en 2019 et ces crimes restent totalement impunis. Les personnes militant pour l'environnement (125 crimes), pour les droits humains, pour les droits des Autochtones (82 personnes assassinées), pour de meilleures conditions de travail s'engagent toutes au risque de leur vie.

Les assassinats extra-judiciaires sont aussi une très grave problématique. Comme le nom l'indique, beaucoup de personnes se font assassiner par la police, par la *Guardia nacional* ou encore l'armée sans même avoir eu droit à un procès. Moins de 2 % des crimes (tous confondus) aboutissent à un procès et encore moins à une condamnation. C'est ce qu'on appelle l'impunité. Normalement, une armée devrait agir contre les menaces externes, pour protéger la population; or au Mexique, l'armée agit contre sa propre population. Et le même principe s'applique à la police. Le rôle de la police devrait être de protéger et de servir, et non d'abuser de ses privilèges pour faire la loi elle-même. En 2014, un rapporteur spécial a été mandaté par l'ONU pour enquêter à ce sujet. Il a eu des rencontres avec des victimes, avec des groupes de militant.e.s, mais le gouvernement, lui, ne s'est pas impliqué. Les militants du Comité Cerezo nous ont raconté, par exemple, comment 7 personnes avaient été assassinées par les forces policières pendant une manifestation d'enseignant.e.s comprenant de nombreux Autochtones. Ces assassinats n'ont pas eu l'effet escompté puisque la mobilisation s'est poursuivie et en a même été renforcée.

Les groupes militant pour les droits demandent au gouvernement de mettre en place une justice «transitionnelle», qui serait en fait une justice réparatrice. Toutefois, le gouvernement refuse. Il se sait dépassé par la situation et souhaite donc ignorer le passé et repartir à zéro, ce à quoi les familles des victimes s'opposent. Il y a présentement une réelle crise de droits humains au Mexique. Il est impossible de passer à autre chose, de recommencer à zéro, quand il manque encore 61 000 personnes à l'appel (sinon plus...).



Rencontre avec les représentantes du Centro de Derechos Humanos Fray Francisco de Victoria. (Crédit photo : Benoit Taillefer, comité solidarité internationale CCMM-CSN)

En 2018, il y a eu 898 cas de femmes assassinées au Mexique. En plus de ces féminicides, il y a aussi de multiples formes de violence de genre : traite des femmes, mais aussi violences sexuelles et physiques. La plupart des cas de féminicides et de violences surviennent dans la sphère privée et sont commis par les conjoints, mais les médias s'attardent surtout aux questions liées à la traite des femmes, plus « sensationnelles ». La violence faite aux enfants est également très préoccupante. Selon les militantes, il y aurait chaque jour 32 petites filles de moins de 12 ans qui tombent enceintes d'une relation incestueuse paternelle.

Selon elles, le problème de la violence de genre s'est accentué sous le régime du président Enrique Peña Nieto à partir de 2012, mais il était déjà en augmentation notable depuis 2006. Même le gouvernement reconnaît cette situation. Selon les statistiques des institutions gouvernementales, entre 2006 et 2016, les féminicides ont augmenté de 152 %. Durant cette même période, 22 482 femmes auraient été assassinées selon l'Institut national de statistiques et de géographie (INEGI) du Mexique, c'est-à-dire qu'en moyenne, toutes les quatre heures, une femme, une jeune ou une petite fille est assassinée au Mexique. D'un autre côté, les femmes se sont mobilisées et elles se mobilisent encore. Elles organisent des réseaux de rencontres où elles parlent seulement entre femmes. Elles font des pressions pour que le concept de féminicide soit reconnu juridiquement. Elles réclament des politiques publiques favorisant les droits des femmes, dont le droit et l'accès à l'avortement et l'équité salariale. Au cours du mandat du dernier gouvernement, il y a eu plus de 12 000 femmes assassinées, mais seulement 22 % de ces crimes ont été reconnus comme des féminicides. Dans les deux premiers mois de l'an 2020, on comptait déjà 323 féminicides, soit une augmentation de 32 %. D'ailleurs, le concept de féminicide est reconnu au Mexique dans 19 États seulement. Dans les autres, ce terme n'est pas encore reconnu et utilisé. Sur une note plus personnelle, je redoute ce que sera ce nombre après la pandémie de Covid-19. Avec la précarité financière, le confinement, la maladie, etc., la situation de violence envers les femmes et les enfants risque de s'aggraver.



Crédit photo : Benoît Taillefer, comité solidarité internationale CCMM-CSN.

Une société machiste

Au cours du stage, nous avons eu l'occasion et la chance de rencontrer une militante syndicale de longue date nommée Rosario Ortiz. Elle est une des premières femmes nommée déléguée syndicale et milite au sein du Syndicat national des téléphonistes. Un syndicat plutôt progressiste, même s'il est dirigé par le même Secrétaire général depuis plus de 40 ans. Mme Ortiz, membre d'un réseau de femmes syndicalistes, nous a

expliqué dans quel contexte social les femmes s'insèrent. Plusieurs points de sa présentation ont été marquants, et nous ont aussi été confirmés par d'autres militantes d'une rencontre à l'autre.

Premièrement, elle nous a parlé de l'importance de changer les schémas de pensée des travailleuses elles-mêmes, car elles ne se perçoivent pas initialement comme des travailleuses ou des salariées, et de leur faire acquérir une perspective de genre. Ce même discours, je l'ai entendu du Front authentique du travail (FAT) par rapport aux travailleuses du recyclage informel, appelées *pepenadores*. La première étape d'une prise de conscience consiste à leur montrer que leur travail est un travail digne et que par le fait même, elles méritent de bonnes conditions de travail. Et puisqu'elles méritent de bonnes conditions de travail, elles peuvent militer pour les obtenir. Lutter.

Mme Ortiz nous a aussi parlé de l'importance de militer pour changer les lois; ajouter, par exemple, des lois pour lutter contre le harcèlement sexuel dans les milieux de travail. Les femmes syndicalistes ont par exemple réussi à faire modifier 18 des articles de la Loi mexicaine du travail. Il s'agit de victoires importantes puisqu'en créant un meilleur cadre juridique, une voix plus forte est accordée aux revendications syndicales des femmes, même s'il reste de grandes faiblesses procédurales qui limitent la capacité des systèmes juridiques de faire valoir la voix des femmes. Mme Ortiz travaille également avec le réseau des femmes syndicalistes pour actualiser les conventions collectives, puisque la réforme présentement en cours au Mexique inclut une vision plus féministe du travail, surtout quant à la représentation proportionnelle de genre au sein des exécutifs syndicaux. Sans surprise toutefois, elle nous informait que plusieurs leaders syndicaux et avocats renommés continuaient d'avoir une vision stéréotypée de genre. Selon Mme Ortiz, une des forces du militantisme du réseau est de pratiquer un syndicalisme de proposition. Au lieu de s'en tenir aux revendications, les femmes syndicalistes du réseau proposent des solutions concrètes pour améliorer la situation. C'est d'ailleurs une force que j'ai constatée lors de chaque rencontre : la mobilisation, toujours plus forte. Les propositions des femmes syndicalistes portent aussi sur l'amélioration des politiques publiques : accès à des garderies, à des soins de santé et à l'éducation.

Le Mexique a un héritage de société machiste, qui malheureusement perdure encore et est à la base des violences envers les femmes. Selon le Larousse, le machisme se définit comme suit : « Idéologie fondée sur l'idée que l'homme domine socialement la femme et qu'il faut, en tout, faire primer de supposées vertus viriles; comportement conforme à cette idéologie. »²⁰ Une des façons de contrer la violence envers les femmes est de réduire leur dépendance financière envers les hommes (ce qui est vrai, dans chaque pays d'ailleurs). En instaurant des politiques publiques plus avantageuses, qui permettaient l'accès à de bonnes garderies, à l'éducation, à plus d'emplois dans le secteur formel voire syndiqué pour les femmes, et aux soins de santé, par exemple pour les aîné.e.s, plus de femmes auraient accès au travail et à leur autonomie financière. Présentement, le fardeau des soins à la famille, les tâches ménagères et les soins aux enfants est largement assumé par les femmes. Les mères de famille qui le peuvent font souvent appel aux grands-parents pour garder les enfants et pouvoir aller travailler, mais il n'y a pas de système en place efficace et accessible à toutes. Le gouvernement préfère en ce moment accorder des enveloppes budgétaires ponctuelles, ce qui n'aide pas à changer la situation sur le long terme.

Le mouvement féministe mexicain est vraiment actif et organisé. Il y a d'ailleurs eu deux jours de manifestation et de grève au Mexique à l'occasion du 8 mars. Des milliers de femmes sont sorties dans la rue pour manifester contre les violences faites aux femmes et les féminicides. Le lendemain, le 9 mars, il y a eu une journée « sans femme » : une grève de toutes les femmes (sauf les secteurs des services essentiels comme les professionnelles en soins). Pas de travail, pas de tâches domestiques, pas de présence dans les transports en commun, rien. Le

²⁰ <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/machisme/48342> (Page consultée le 28 avril 2020)

but était de montrer aux hommes de quoi le pays avait l'air sans elles. Les femmes représentent « 51 % de la population »²¹ et elles produisent « 31 milliards de pesos par jour [...] »²².

En cherchant les données sur le nombre de femmes présentes dans les rues à Mexico le 8 mars, j'ai consulté deux articles de médias français sur le sujet. Le premier mentionnait que selon les statistiques officielles du gouvernement mexicain, il y avait eu 1006 assassinats de femmes en 2019, soit une augmentation de 10 % par rapport à l'année précédente²³. Le second article indiquait que « Maria Salguero a épluché les données des autorités locales ainsi que la presse. Selon son décompte, 3 825 Mexicaines ont été tuées en 2019²⁴. » Une différence, donc, de 2 819 femmes assassinées entre les chiffres officiels et ceux compilés par des militantes. On peut considérer que cette différence importante est un exemple frappant de la corruption qui règne au pays et du manque d'intérêt de l'État envers cette violence. L'État tente probablement de minimiser l'ampleur du problème, du moins dans la sphère publique. Récemment, le président actuel, Andrés Manuel López Obrador, a dû se justifier face aux critiques des militantes féministes et affirmer qu'il n'était pas machiste. Lors d'un de ses discours où il était question d'une femme violemment assassinée, le président n'avait pas daigné la nommer par son nom. La grève du 9 mars a fait l'objet de beaucoup de débats. Alors que les organisatrices voulaient s'inspirer des femmes islandaises qui étaient sorties dans la rue en 1975 (mobilisation qui a mené à l'élection de la première présidente de l'Islande démocratiquement élue en 1980)²⁵, d'autres militantes pensaient qu'elles devaient plutôt rester à la maison pour montrer la place des femmes dans la vie quotidienne. Il a finalement été décidé que les femmes s'absenteraient des lieux publics pour qu'on remarque réellement leur absence et celle des victimes d'assassinats qui ne sont plus présentes pour militer.

Femmes autochtones, paysannes et migrantes

Il aurait été impossible pour moi de terminer cet article sans parler de la délicate question des femmes autochtones, paysannes et migrantes. Bien que ce sujet soit transversal et plus longuement abordé dans les textes de mes collègues, il me semble essentiel d'en toucher un mot. Selon le CISO, en septembre 2015, « le premier syndicat de travailleuses domestiques du Mexique, SINACTRAHO est le résultat d'une longue lutte pour la défense des droits de ces 2,5 millions de travailleuses, les femmes représentant (95 %) des emplois dans ce secteur²⁶ ». On peut y lire d'ailleurs, que les femmes autochtones et les afro-descendantes sont majoritairement représentées dans ce groupe. Vu les accords de libre-échange, l'agriculture en est maintenant une d'exportation plutôt que d'autosuffisance. Ajoutée à ce changement, l'extraction minière a un impact important sur la santé, sur l'environnement, sur les conditions de travail et en particulier, sur la possession des terres par les Autochtones et les paysan.ne.s. Privés de terres, ces groupes perdent souvent leur mode de vie traditionnel agricole. L'une des conséquences est que beaucoup de femmes autochtones et paysannes se déplacent vers les grandes villes pour trouver du travail et une grande partie d'entre elles travaillent dans les

²¹ https://www.lemonde.fr/international/article/2020/03/09/nous-sommes-le-cri-de-celles-qui-ne-sont-plus-la-le-9-mars-les-mexicaines-desertent-l-espace-public_6032387_3210.html?fbclid=IwAR2rjZG4PUO9SyB4CQo8KrWIWQRELBZiSDzbfMaLARIXul7h1X61EMNVug0 (Page consultée le 28 avril 2020)

²² Id.

²³ <http://www.leparisien.fr/societe/un-jour-sans-nous-au-mexique-une-greve-des-femmes-pour-denoncer-les-feminicides-09-03-2020-8275650.php> (Page consultée le 28 avril 2020)

²⁴ https://www.lemonde.fr/international/article/2020/03/09/nous-sommes-le-cri-de-celles-qui-ne-sont-plus-la-le-9-mars-les-mexicaines-desertent-l-espace-public_6032387_3210.html?fbclid=IwAR2rjZG4PUO9SyB4CQo8KrWIWQRELBZiSDzbfMaLARIXul7h1X61EMNVug0 (Page consultée le 28 avril 2020)

²⁵ https://fr.wikipedia.org/wiki/Gr%C3%A8ve_des_Islandaises_de_1975 (Page consultée le 28 avril 2020)

²⁶ <https://www.ciso.qc.ca/wordpress/wp-content/uploads/MEXIQUE-FINAL2.pdf> (Page consultée le 28 avril 2020)

secteurs informels. Tout cela cause une précarité financière, sociale et économique qui les expose davantage à la violence et aux abus.

Il est difficile de dénoncer en la résumant si brièvement une situation aussi large, complexe, urgente et grave que la violence envers les femmes au Mexique. J'aurais voulu parler des travailleuses des *maquiladoras*, de la parité au sein du gouvernement, de l'impact du libre-échange sur les femmes, d'autres exemples de grèves ou de luttes pour les droits des femmes, etc. Il y a tant à dire et à dénoncer. J'aimerais toutefois en conclusion vous mentionner l'impact qu'a eu ce stage pour mon militantisme syndical et féministe, en tant qu'infirmière clinicienne et comme femme. Nous sommes arrivé.e.s à Mexico le 23 février 2020. Le premier soir, nous avons vu le monument de commémoration et de lutte contre les féminicides, en face du Musée des beaux-arts. Il y avait un attroupement de personnes qui commémoraient la mémoire d'une jeune femme de 25 ans, à peine plus jeune que moi. Cette femme s'appelait Ingrid Escamilla. Elle a été assassinée le 9 février par son conjoint, un ingénieur qui a ensuite dépecé son corps. Vous avez bien lu. C'est horrible et innommable. Ça m'a beaucoup bouleversée, et pour dire vrai, ça me bouleverse encore. Lors de ma rencontre avec le groupe du Centro de Derechos Humanos Fray Francisco de Victoria, les femmes m'ont parlé de sujets que je reconnaissais : les violences physiques et sexuelles envers les femmes; le peu d'accusations suite aux viols et le peu de condamnations aussi; les violences conjugales. Avec Rosario Ortiz, d'autres sujets que je connaissais aussi : les luttes pour des politiques publiques, pour la conciliation travail-études-famille, pour faire reconnaître les droits des femmes dans la législature. Rien de tout ça ne m'était étranger. Nous vivons des réalités, des difficultés et des luttes semblables, mais présentes à des degrés tellement plus dramatiques au Mexique. Et ce mot : féminicide. À la fin de l'année dernière, c'était le 30^e « anniversaire » du massacre de la polytechnique de Montréal. Et pour la première fois, nous utilisons le mot « féminicide ». Et je me demandais — « pourquoi avons-nous attendu aussi longtemps? »



Crédit photo : Benoît Taillefer, comité solidarité internationale CCMM-CSN

C'est comme si le monde entier souhaitait fermer les yeux sur ce qui se passe. Et ça, je ne pourrai plus le faire. Jamais. Une femme extraordinaire dont j'oublie malheureusement le nom, nous a dit ceci lors de notre rencontre avec les groupes de militant.e.s paysans et autochtones Plan de Ayala Siglo XXI (traduction approximative de ce qui me reste en mémoire) :

« Tant que vous aurez des gouvernements démocratiques en place, tant que vous aurez des lois qui structurent et encadrent le droit d'association et qui protègent la vie syndicale, tant que vous aurez des syndicats organisés, luttiez. Vos luttes vous sembleront peut-être futiles quand vous partirez d'ici, mais elles ne le sont pas. Nous avons besoin que vous poursuiviez vos luttes. Ne les tenez pas pour acquises. Il y a 30 ans, nous avons tellement ici. Et nous avons tout perdu à cause des gouvernements et du néolibéralisme. Si vous ne pouvez plus, quel espoir nous restera-t-il? Retournez, et continuez les luttes et la solidarité avec nous. »

Cette même militante était étonnée et surprise de voir autant de femmes syndicalistes dans notre délégation et elle a d'ailleurs insisté sur le fait qu'il s'agisse de jeunes femmes syndicalistes. Je n'oublierai jamais toutes ces femmes incroyablement fortes, mobilisées, solidaires, brillantes, courageuses, rassembleuses et résilientes que j'ai eu le privilège de rencontrer lors du stage. Je reviens encore plus fière de représenter les jeunes professionnelles en soins du Québec, tout en gardant une pensée au fond de moi chaque jour pour Ingrid Escamilla, en me promettant de ne jamais oublier son nom. Je pense également à toutes les autres femmes qui sont victimes de ce système machiste, corrompu et injuste, au Mexique, au Québec, au Canada, mais aussi à la grandeur de la planète.

Il est encore difficile de mesurer toute l'ampleur de l'impact que ce stage a eu sur moi. Pendant mon séjour j'ai été outrée parfois, choquée, touchée, bouleversée, et surtout, j'ai grandi comme personne. Je me suis ouvert les yeux. Je constate que certains enjeux au Mexique sont semblables à ceux du Canada. J'aurais envie de faire l'analogie suivante, qui est imparfaite, mais qui résume bien, je crois, qu'en termes de violence : nous avons une goutte d'eau et eux ont l'océan. Au lendemain du 80^e anniversaire de la victoire des suffragettes et du droit de vote pour les femmes au Québec, je réalise que nous devons absolument, malgré tout, continuer de militer pour les droits des femmes afin d'éviter de retourner en arrière, comme nous l'avait suggéré la camarade citée ci-haut. Je voudrais conclure en disant que je suis consciente que les mots que j'ai dû utiliser pour écrire ce texte sont lourds de sens et que je ne les prends pas à la légère. Ils sont à la mesure de la gravité de la situation que je vous partage.

Syndicalement et surtout solidairement,

Virginie Lambert-Bérubé, infirmière clinicienne et jeune militante syndicale

LES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX

D'après le témoignage de Manon Fournier

Les pepenadores : travailleuses et travailleurs en lutte

Le stage nous a amené.e.s à rencontrer des travailleuses et travailleurs qui, jour après jour, se présentent au dépotoir de la ville de Dolores Hidalgo, beau temps, mauvais temps. Le travail de ces travailleuses et travailleurs appelé-e-s « *pepenadores* » consiste à trier des déchets domestiques et industriels : cartons, verre, plastiques, certains métaux, gravats, etc. qui sont livrés par camion plusieurs fois par jour. Ils et elles gagnent péniblement leur vie en les revendant à des intermédiaires.



Crédit photo : Benoît Taillefer, comité solidarité internationale CCMM-CSN.

Les constats réalisés sur place sont troublants. Les *pepenadores* mettent quotidiennement et de manière importante leur santé et leur sécurité en danger. Au-delà des risques d'explosions constants dus à l'accumulation de méthane sous les montagnes de déchets, les travailleuses et travailleurs n'ont même pas accès à des vêtements de protection de base tels que des gants, des bottes, des masques, ce qui serait chez nous considéré comme un strict minimum en matière de santé et sécurité. Et tout cela sans compter la présence illégale de déchets biomédicaux provenant d'hôpitaux et de cliniques vétérinaires à proximité qui peuvent les contaminer.

La délégation a fait part des demandes essentielles et urgentes des recycleuses et recycleurs dans le cadre d'une rencontre avec les représentant.e.s de la mairie de Dolores Hidalgo. Les *pepenadores* réclament un plus grand contrôle de la matière qui entre au dépotoir, un accès à de l'eau potable, à des toilettes, à des douches et à de l'équipement de sécurité. La délégation a aussi souligné aux représentant.e.s de la municipalité la très grande conscience environnementale de ces travailleuses et travailleurs qui vont jusqu'à nettoyer bénévolement les bords de route sans aucune protection du type veste orange pour qu'ils soient visibles par les automobilistes.

Un autre enjeu rencontré est la possibilité de privatisation du dépotoir municipal, car elle risquerait de limiter l'accès des *pepenadores* au site. Même si le FAT avait des informations à l'effet contraire, la mairie nous a assuré qu'il n'en était pas question, indiquant que la privatisation appauvrirait la municipalité. Elle se disait

sensible aux enjeux inquiétants et importants vécus par les *pepenadores*, mais il reste à voir si cela se traduira en mesures concrètes. Rappelons qu'en l'absence de programmes de recyclage municipaux, c'est essentiellement grâce à leur travail que des centaines de milliers de tonnes de matières résiduelles sont récupérées et recyclées chaque année au Mexique. À Dolores Hidalgo, le problème se situe aussi au niveau de l'espace nécessaire pour les dépotoirs. Il manque de plus en plus d'espace pour les déchets, donc il sera nécessaire de créer un autre site d'enfouissement. Les *pepenadores* réclament également de ce nouveau site d'enfouissement qu'il respecte les normes environnementales. Il est prévu que ce site soit prêt au début de 2021.

Des sites d'enfouissements aux mines

Nous avons également rencontré la Coalition contre l'incinération des déchets et la Red Mexicana de Afectados por la Minería (REMA). Nous avons appris que les compagnies minières sont en très grande partie responsables de la contamination des sols et de la mauvaise gestion des déchets industriels dans ce pays. En effet, les mines, comme celles de lithium, sont extrêmement polluantes. Leurs résidus solides se retrouvent dans les cimenteries qui les achètent et les brûlent, polluant l'air, tandis que les résidus liquides, entre autres l'arsenic, se retrouvent dans les rivières. Les Mexicaines et Mexicains déplorent la trop grande place occupée par les compagnies minières, dont les concessions représentent environ 20 % du territoire du pays. Elles évincent les communautés sur leur chemin de manière souvent brutale, détruisant tout sur leur passage: forêts, rivières, etc. Le REMA précise que pourtant, l'exploitation des mines ne représente que 0,9 % du PIB du Mexique, alors que 3,7 % proviennent de la pêche et de l'agriculture. Le REMA demande ainsi au gouvernement de fermer toutes les concessions minières qui n'ont pas de projets en cours. Il faut arrêter l'expansion, ainsi ils seront en mesure de mieux se concentrer sur le contrôle des compagnies actives.

Nous avons également appris qu'il y a des « zones de sacrifice » où les communautés doivent cohabiter avec les compagnies minières, de production automobile, agro-industrielles et autres qui polluent leurs terres et leurs rivières. Sans compter aussi qu'il y a une loi qui permet aux minières de creuser partout même si c'est directement sous la maison des villageois. On peut vraiment dire que ceux-ci sont sacrifiés.

Le REMA nous a aussi parlé du couloir Trans Amérique; le projet où il y a le plus de violation des lois environnementales. Le Train Maya en est un bel exemple; présenté sous forme de projet touristique, mais la population sait qu'il n'en est rien.



Crédit photo : Benoit Taillefer, comité solidarité internationale CCMM-CSN

Pour une société zéro déchet

On apprenait que 93 % des résidus pourraient être récupérés si les industries n'utilisaient pas de pesticides ou d'autres produits chimiques. Nommons le papier qui à la base est brun. Pour satisfaire aux normes de l'industrie, le chlore est utilisé pour blanchir le papier, ce qui pourrait se traduire par : « nous sommes en train de nous sacrifier pour nos propres commodités ». D'ailleurs, il est très difficile de se débarrasser de contaminants. Dans la Vallée de la rivière Sonora, il y avait 27 industries en 1944; il y en a maintenant 2000 qui déversent leurs résidus dans la rivière. Une enfant de 11 ans est morte empoisonnée parce qu'elle avait bu dans la rivière, et le gouvernement a cru bon de blâmer sa mère au lieu de responsabiliser les industries. De la même manière, quatre tonnes de déchets incinérés donnent une tonne de résidus transformés en briques toxiques qui sont ensuite enfouies dans le sol, ce même sol qui est cultivé et qui nourrit les habitants du coin. À elle seule, la distribution des produits génère 28 % des gaz à effet de serre. Si la consommation se fait plus localement, il y aura une diminution significative de ces gaz.

...à l'industrie de l'agriculture

L'environnement n'est pas seulement affecté par les compagnies minières, il l'est aussi par l'agriculture industrielle. Nous avons parlé par vidéoconférence aux *Jornaleros* (ouvriers agricoles) de la municipalité de San Quintin. Nous en avons conclu que ce qu'ils vivent est ni plus ni moins que de l'esclavage moderne étant donné qu'ils n'ont aucuns droits, mais aussi parce qu'ils travaillent dans des conditions sanitaires inacceptables. Ils sont victimes au quotidien d'accidents et vivent un très grand épuisement physique, travaillant 7 jours sur 7 à raison de 14-15 heures par jour. Ils nous ont raconté que les compagnies procèdent à la fumigation de produits chimiques pendant que les travailleuses et travailleurs sont dans les champs, ce qui est très dangereux pour leur santé.

Même si la pression sociale et médiatique dénonce le travail d'enfants dans les champs, certains les font travailler en cachette. En boycottant des compagnies comme Driscoll's, Rancho los Pinos, ou Berrimex, nous pourrions certainement aider. Ils nous assurent que les boycotts dans le passé ont eu un effet bénéfique sur la situation.

L'agriculture d'exploitation requiert également beaucoup d'eau. À San Anton de las Minas, comme les puits sont très anciens, un géohydrologue a trouvé de l'arsenic et du fluor dans l'eau²⁷ : un autre effet néfaste sur l'environnement et sur la santé des communautés. Dans la même région, on se demande pourquoi le gouvernement mexicain a autorisé les concessions minières à Argonaut Gold, une compagnie canadienne. Cette dernière essaie d'avoir l'autorisation gouvernementale de créer une mine d'or à ciel ouvert, sans succès pour le moment grâce à la résistance acharnée de la communauté. La minière utiliserait une quantité énorme d'eau, alors que des villages entiers n'ont pas accès à assez de cette ressource pour leur consommation ou pour l'agriculture. Depuis 10 ans, la pénurie est déjà telle que les communautés doivent s'organiser pour

²⁷ Lorsque le niveau des nappes phréatiques diminue au-delà d'un certain seuil, un phénomène chimique se produit qui engendre de l'arsenic et du fluor et contamine les eaux. La situation dans la région de San Anton de las Minas est d'autant plus critique qu'il s'agit d'un bassin hydrique fermé. Les populations consomment déjà les eaux dites « millénaires » de la nappe phréatique. La surexploitation de l'eau y est causée par les mines, mais aussi par l'agriculture industrielle d'exportation, très présente.

récolter l'eau de pluie pour la consommation et l'irrigation des champs en construisant des réservoirs familiaux, un processus assez complexe et qui est coûteux par rapport à leurs revenus.

L'environnement et la santé et la sécurité de la population mexicaine sont très souvent mis en péril afin d'enrichir les plus riches. Qu'on pense aux *pepenadores* qui travaillent de longues heures dans des conditions inimaginables, ou encore aux travailleuses et travailleurs de l'agriculture industrielle qui sont captifs et captives de leur environnement de travail. Ces derniers n'ont aucun moyen de se déplacer lors de journée de « congé »; dans les magasins de l'employeur, les prix des aliments de base sont de 2 à 3 fois plus chers qu'au village; elles et ils sont confrontés régulièrement à l'intoxication aux pesticides; n'ont aucune couverture sociale; des accidents au quotidien, etc. On peut aussi parler des communautés situées près des exploitations minières qui sont à l'avant-plan pour constater leurs effets néfastes sur l'environnement. Finalement, la gestion des déchets occasionne également un degré élevé de pollution de l'environnement.

Solidairement,

Manon Fournier

L'AGRICULTURE PAYSANNE MENACÉE PAR LE LIBRE-ÉCHANGE AU MEXIQUE

D'après le témoignage de Bernard Guertin

L'adoption de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA), en 1992, a profondément transformé le secteur de l'agriculture au Mexique. D'une forme traditionnelle et à petite échelle, comme dans tous les pays qui se préoccupent de bien nourrir les leurs, l'agriculture mexicaine est passée à des formes industrielles, souvent fondées sur la monoculture destinée à l'exportation, qui permettent à une poignée de grandes entreprises d'engranger de meilleurs profits.

Le niveau de vie de la population mexicaine en a souffert, et pas seulement en milieu rural, puisque ces transformations ont affecté la souveraineté alimentaire du pays; l'alimentation, autrefois produite surtout localement, dépend maintenant de l'importation de produits américains et canadiens plus chers et de plus en plus, ultra-transformés, avec des impacts directs sur la santé de la population (explosion des cas d'obésité, etc.). Le Mexique n'arrive plus à produire que 40 % de ses aliments alors qu'il était pratiquement autosuffisant avant l'ALENA.

L'exploitation agricole intensive et d'autres activités industrielles comme celles de l'industrie minière ont aussi eu des impacts importants sur la ressource en eau et donc, sur l'agriculture. La surconsommation par les grandes exploitations agricoles et la contamination des eaux souterraines et de surface par l'activité minière et industrielle contribuent encore davantage à appauvrir la population en milieu rural, rendant leurs terres impropres à l'agriculture et, comme nous l'avons vu dans une communauté, la forçant à se rabattre sur la collecte d'eau de pluie pour les besoins quotidiens en eau. Dans certaines régions du Mexique, les cartels qui prennent de plus en plus de place dans certains secteurs, par exemple l'exploitation des avocats. Malgré les belles promesses du libre-échange, la triste réalité est que la population locale n'a pas cessé de s'appauvrir et que ses conditions de vie se sont détériorées, tandis qu'une petite minorité, locale et étrangère, s'est enrichie à ses dépens.

DÉCLARATION COMMUNE

Nous, participant.e.s à la délégation intersyndicale du Centre international de solidarité ouvrière (CISO) au Mexique entre le 24 février et le 4 mars 2020, sommes allé.e.s observer l'état des droits humains et des mobilisations sociales, à plus d'un an de l'élection du gouvernement de Morena, source d'espoir pour plusieurs, de doutes pour d'autres.

NOUS AVONS ÉTÉ INSPIRÉ.E.S PAR :

- La force, le courage, la résilience des organisations rencontrées et qui luttent pour la défense de leurs droits et pour leur survie, souvent malgré de graves menaces pesant contre eux;
- L'engagement sans faille du Front authentique du travail (FAT) envers la défense des droits des travailleuses et travailleurs les plus marginalisé.e.s et pour que la mise en œuvre de la récente réforme du travail s'effectue réellement à leur bénéfice.

NOUS AVONS ÉTÉ INDIGNÉ.E.S PAR :

- Les inégalités persistantes au Mexique, avec près de 70 % des travailleuses et travailleurs œuvrant dans l'économie informelle et donc exclu.e.s des dispositions du droit du travail, privé.e.s de couverture sociale et devant assurer leur survie au jour le jour dans des conditions souvent inhumaines;
- L'impact du libre-échange sur les conditions de vie des populations, l'affaiblissement des mesures de protection du territoire face à l'accaparement par des grandes compagnies locales ou internationales, l'affaiblissement généralisé des services publics par des années d'austérité et de privatisations, l'anéantissement de la souveraineté alimentaire et du mode de vie paysan, la création d'une masse de sans-emplois prêt.e.s à accepter des conditions de travail de misère;
- Les abus éhontés des compagnies extractivistes, dont de nombreuses compagnies canadiennes, qui ne paient que très peu de redevances ou d'impôts; font pression pour un abaissement des réglementations environnementales; pillent les ressources et les territoires; contaminent l'environnement; et se rendent même parfois complices d'assassinats des défenseur.e.s des territoires ou des droits des travailleuses et travailleurs; et dont les actions ont des conséquences particulièrement dramatiques pour les communautés autochtones;
- La violence, la criminalisation et la répression visant notamment les défenseur.e.s des droits, de l'environnement et des territoires;
- La hausse de la violence envers les femmes et le manque d'attention apporté par les autorités au nombre toujours croissant de féminicides impunis;
- Les structures patriarcales de pouvoir qui minent l'accès des femmes aux lieux de pouvoir, au respect de leurs droits et de leur voix, à la sécurité, dans toutes les sphères de la société;
- L'impunité généralisée pour les crimes de disparition forcée et les assassinats, 97 à 99 % de ces crimes demeurant impunis;
- La discrimination systémique envers les autochtones et les migrant.e.s internes ou internationaux, qui se retrouvent dans les pires conditions d'emploi, parfois proches du travail forcé, et assujettis aux violences, comme notamment les journaliers agricoles qui produisent des fruits et légumes achetés dans les épiceries québécoises;

- La corruption qui gangrène toujours les institutions d'État, détournant des fonds publics à des fins privées alors qu'une grande partie de la population peine à combler ses besoins de base, à l'éducation, aux soins de santé et à une retraite suffisante;
- La corruption qui règne également au sein de nombreuses organisations syndicales *charros* et leurs tentatives pour miner la mise en place de la réforme du travail et l'émergence d'un syndicalisme démocratique, véritablement représentatif des intérêts des revendications des travailleuses et travailleurs.

NOUS SOMMES SOLIDAIRES DES REVENDICATIONS DES ORGANISATIONS MEXICAINES DE DÉFENSE DES DROITS ET DEMANDONS AU GOUVERNEMENT CANADIEN

De faire primer le respect des droits sur les bénéfices des compagnies canadiennes :

- ❖ En donnant un pouvoir d'enquête indépendant et de sanction au poste d'Ombudspersonne canadien pour la responsabilité des entreprises;
- ❖ En adoptant une loi complète sur la diligence raisonnable en matière de droits humains obligeant les entreprises canadiennes à respecter les plus récentes normes internationales sur les droits humains dans toutes leurs opérations mondiales et leurs chaînes d'approvisionnement et les tenant responsables des préjudices causés par leurs opérations ou en leur nom;
- ❖ De cesser l'appui diplomatique et financier aux compagnies canadiennes s'étant rendues coupables de violations des droits humains, notamment par le biais des ambassades canadiennes;
- ❖ En donnant priorité à ses engagements en matière de droits humains sur les traités de libre-échange qui le lient, comme l'Accord Canada-États-Unis-Mexique (ACEUM).

La délégation était composée de :

Martin Dusablon, président du comité des relations de travail, section locale General Dynamics des Métallos de la FTQ.

Manon Fournier, du département de l'éducation de la FTQ et de son comité solidarité internationale.

Bernard Guertin, de l'Association des retraité.e.s de l'éducation (AREQ) de la CSQ.

Dany Héon, membre de la Fédération nationale des enseignantes et des enseignants du Québec (FNEEQ-CSN) et vice-président secteur public du Conseil central du Bas-Saint-Laurent (CCBSL-CSN).

Virginie Lambert-Bérubé, membre du comité des jeunes et vice-présidente communication et mobilisation de la FIQ, région de la Montérégie.

Amélie Nguyen, coordonnatrice du CISO

Amelia Orellana-Coté, traductrice de la coopérative L'Argot et militante au Comité pour les droits humains en Amérique latine (CDHAL)

Lisianne Ouellet, membre du conseil d'administration du syndicat de l'enseignement du Grand-Portage de la CSQ.

Isabelle Roy, présidente du Syndicat régional des professionnels de la santé de la FIQ.

Benoit Taillefer, vice-président santé et sécurité et responsable du comité solidarité internationale du Conseil central Montréal métropolitain de la CSN.



Crédit photo : Benoit Taillefer, comité solidarité internationale CMM-CSN.